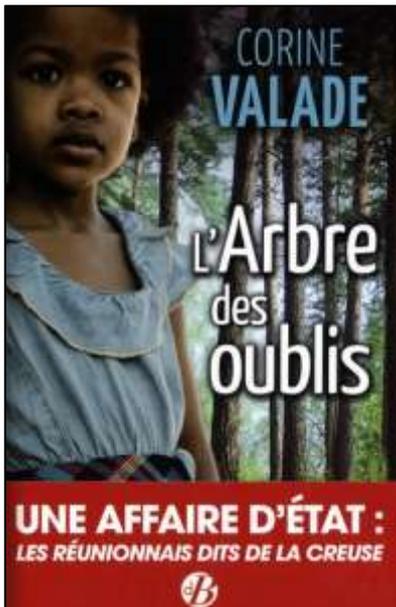


L'ARBRE DES OUBLIS

Les enfants de La Réunion transportés dans la Creuse

Conférence de La Sylve par Corine Valade,
le 11 décembre 2021



Ce n'était pas au temps de la traite négrière, non c'était dans les années 1960-1970 : la France métropolitaine avait besoin de main-d'œuvre et La Réunion, département d'Outre-Mer, connaissait une croissance démographique galopante. Quoi de plus simple que d'arracher à leur île tropicale où ils étaient misérables des enfants que l'on enverrait dans des départements de l'Hexagone considérés comme déshérités ? On a pu parler de "déportation". Politique organisée au plus haut niveau par Michel Debré, ancien premier ministre.

C'est en tant qu'originaire de la Creuse que Corine Valade s'est intéressée au sujet. Romancière, bouleversée par cette réalité méconnue, elle

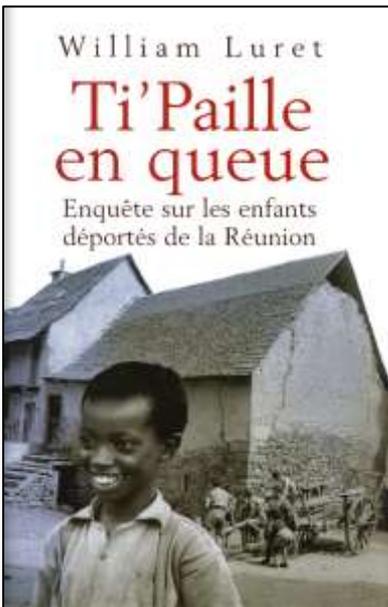
écrit *L'arbre des oublis*, afin que précisément on n'oublie pas cette violence d'État inscrite dans un contexte d'histoire postcoloniale.

Après la seconde guerre mondiale, la France connaît un très fort exode rural et certains départements, tels la Creuse, le Tarn, la Lozère, le Gers, se désertifiant massivement, souffrent dans les années 70 d'un sévère manque de main-d'œuvre. De son côté, La Réunion, devenue département français (ainsi que la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique) en 1946, connaît une croissance démographique explosive. Alléger la pression démographique outre-mer et, par le même coup, repeupler les campagnes françaises : c'est d'une logique imparable. Sur le papier. Mais ce sont des êtres humains que l'on transporte, et même plus précisément des enfants.

"Dans les jours qui suivent, plusieurs adolescents sont emmenés *manu militari* par les gendarmes. Après les grands, c'est au tour des plus jeunes et parfois des nourrissons que l'assistante sociale vient chercher pour un placement prétendument provisoire. Les bonnes raisons ne manquent pas : mère esseulée qui ne peut à la fois travailler et subvenir aux besoins de ses rejetons, père alcoolique et violent... La promesse de bons soins, d'un droit de visite et d'un retour proche dans la famille calme les esprits, sauf celui de Gros Monmon, qui n'est pas dupe."

extrait de *L'arbre des oublis*

Très vite les volontaires ne suffisent plus. À la demande pressante de Michel Debré, ancien premier ministre et alors député de La Réunion, les services dits "sociaux" organisent de façon méthodique et brutale l'envoi vers la métropole



d'enfants réunionnais réputés orphelins ou abandonnés. Ce trafic commencé en 1962 a perduré jusqu'en 1982.

On estime aujourd'hui à environ 2 000 les garçons et filles qui ont ainsi été transplantés au nom de la raison d'État, exilés à 11 000 km de leur lieu de naissance, sans espoir de retour. Tous les moyens étaient bons : rafles dans les bidonvilles, placements d'office en foyer de redressement, séparation des frères et sœurs. Des rabatteurs signalaient à la DDAS les enfants susceptibles "de faire l'affaire", d'être enlevés, séparés de leur famille à qui on extorquait un consentement avec des promesses mensongères (prétendu retour régulier en vacances, garantie d'un bel avenir) : il suffisait de signer avec l'empreinte du doigt la décision d'abandon et une voiture venait chercher les enfants pour les

emmener à l'aéroport. Ils débarquaient à Paris en short et en chemisette puis étaient envoyés en province, notam-

ment dans la Creuse. Placés dans des fermes, abandonnés, humiliés, parfois maltraités et même abusés par un membre de la famille d'accueil, ils ont subi l'abandon, la solitude, souvent le racisme, la violence physique et morale, l'exil dans un pays dont ils ne connaissaient pas la langue, coupés de leur famille, de leur histoire, de leurs racines. À certains enfants on a enlevé jusqu'à leur identité, leur attribuant un nom, un prénom et un lieu de naissance qui n'étaient pas les leurs. Ils constituent une main-d'œuvre paysanne taillable et corvéable à merci, parfois même gratuite. Certains se sont acclimatés, mais d'autres sont morts de solitude, ont sombré dans la folie ou se sont suicidés. À tous, leur enfance a été volée.

Pendant des années cette traite silencieuse est restée méconnue. La publication en 2003 du témoignage de Jean-Jacques Martial rencontre un large écho. L'auteur porte plainte contre l'État et demande réparation. Depuis, l'auteur ainsi que d'autres victimes n'ont cessé de dénoncer le scandale de ces déplacements forcés qui ont duré pendant presque vingt ans et sont restés longtemps ignorés. Grâce à ce combat, l'Assemblée nationale a voté en février 2014 une résolution mémorielle reconnaissant la responsabilité de l'État. C'est un premier pas.

Par Jacqueline CHEVALLIER

Corine VALADE, *L'arbre des oublis, une affaire d'État : les Réunionnais dits de la Creuse*, roman historique – Éditions de Borée – 2019

Jean-Jacques MARTIAL, *Une enfance volée, la tragédie des enfants de la Réunion* : témoignage d'un ancien enfant ayant subi un transfert forcé – Éditions Les Quatre Chemins – 2003, réédité au Livre de Poche

Jean-Louis ROBERT, *Creuse, ta tombe* : roman d'un auteur réunionnais – Éditions K'A – 2006

Élise LEMAI, *La déportation des Réunionnais de la Creuse*, recueil de témoignages – Éditions L'Harmattan – 2004

William LURET, *Ti'Paille en queue* : Enquête sur les enfants déportés de la Réunion – Éditions Anne Carrière, Paris – 2004

